

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2022



N°61/2022

Le 21 octobre deux mil vingt-deux à 19 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 14 octobre 2022.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, Fernandes, Delormel, Coulon, Flagothier, Barre, Vigne et M. Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par M. Convers, M. Moonen par M. Dubouil, M. Aubry par M. Bourgeteau, M. Kwak par Mme Brunet.

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Rousseau et Lenoble

ABSENTS : Mme Konan, MM. Hamot, Berthelot
Monsieur ROUSSEAU rejoint la séance au point n°6
Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 23

Votes Pour : 23

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Tarifs d'entrée pour l'Orchestre de Picardie.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une représentation de l'Orchestre de Picardie sera donnée le 9 décembre 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de fixer le prix d'entrée à 10 €.

Pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental